

FRANÇOIS FRIGON - VOYAGEUR

Pierre Frigon (4)

X

L'obligation de traite

Nous avons, pour le voyage de l'année 1686-1687, le détail du matériel que les sociétaires Frigon, Desrosiers, Bellefond et leurs engagés Laurent (?) et Joseph Laperle, apportaient aux Illinois. Toute une entreprise! Ils transportaient, entre autres, 692 livres de plomb, 200 livres de poudre, 321 livres de tabac et 6 minots de pois! Sans compter 30 douzaines de couteaux, 400 pierres à fusil, 175 livres de chaudières, 150 haches, 18 armes à feu, 100 pointes de flèches, 9 barils, 66 pots d'eau-de-vie, une montagne de tissus et une multitude de menus objets. Tout cela devait tenir dans deux canots manœuvrés par six hommes.

Il est grand l'écart de prix entre les marchandises fournies aux voyageurs pour les échanges avec les Amérindiens et celui des marchandises vendues aux « habitants ». En effet, « ... avec mille écus de marchandises propres pour les Sauvages, qui sont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne sont vendues argent comptant à la Colonie¹ ». Ainsi donc, comme les marchandises étaient fournies à crédit, le marchand se prenait une marge de profit de 15 % en plus du profit normal qu'il faisait en vente courante. Et notre marchand Jacques DeFay n'assumait qu'un sixième du risque! Bien compréhensible que plusieurs tentaient le commerce illégal à leur compte...

La description de l'obligation² signée le 16 août 1686 se lit comme suit :

Obligation desdits frigon desrosiers Bellefond fils aud. DeFay compte des marchandises et argent fourny pour équiper deux congés pour les Illinois vandus aux Sieurs frigon desrosiers freres et bellefon le fils ain, qu'il paroist par le trette fait entre les d. sieurs et françois poisset fezant pour jacques defay

Voici la liste des marchandises que nos voyageurs de traite échangeaient chez les Illinois au profit du marchand Jacques DeFay. La valeur déclarée de ces marchandises et dettes est de 7 109 livres³ et 6 sols⁴. Nous possédons une transcription détaillée de cette liste et pouvons vous la fournir sur demande. Le site <http://www.mvnf.civilisations.ca/popul/coureurs/index2.htm> démontre bien que le chargement du voyage de 1686 était un chargement type.

Avances aux voyageurs

Deux congés de traite : 2 400 livres.
 Argent pour payer deux canots : 130 livres.
 Jean Desrosiers : 174 livres et 16 sols.
 Antoine Desrosiers : 73 livres et 12 sols.
 François Frigon : 113 livres et 17 sols.
 18 livres pour la farine à faire le pain.
 63 livres pour les dépenses faites avant le voyage.
 25 livres pour acheter du lard.
 7 livres et 10 sols pour l'achat de 3 pains.

Comme vous constatez, nos joyeux et courageux lurons, on les tenait bien par la bourse!



¹ Lahontan, *Oeuvres complètes I*, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, PUM, 1990, p. 322.

² Obligation : contrat par lequel les voyageurs s'obligeaient envers un marchand pour la valeur des marchandises et sommes avancées par celui-ci. Le texte original de cette obligation est disponible aux Archives nationales du Québec sur microfilm. Une transcription est également disponible à l'Association.

³ La valeur exacte est : 7 112 livres et 3 deniers.

⁴ Livre, sol et denier : 12 deniers = 1 sol; 20 sols = 1 livre.

FRANÇOIS FRIGON - VOYAGEUR

Pierre Frigon (4)

X

L'obligation de traite

(suite)

Tissus, toiles et vêtements

22 aunes⁵ de toile, 3 ½ aunes de (?), 32 aunes de drap du roid⁶, 15 aunes de toile à lit, 15 douzaines de toiles, 22 aunes de drap d'Imbourg⁷, 18 couvertures de Rouen no 2, 6 couvertures de Rouen no 1, 87 ¾ aunes de serge⁸, 1 ½ aune de serge de Caen à faire des fourreaux, 38 moyens capots, 19 petits capots⁹, 16 petits capots, 60 chemises de traite, 15 moyennes chemises, 18 petites chemises, 4 paires de bas fins de St (maixtant?), 1 douzaine de bas communs, 8 bas de traite noirs, 4 habits.

Articles de consommation courante

2 ½ livres de poivre, 2 onces de girofle, 1 once de muscade, 4 livres de sucre, 6 minots de pois, 66 pots d'eau-de-vie à (eux ?), 5 livres et 10 onces de savon, 321 livres de tabac, 234 bracelets, 24 douzaines de bagues, 6 douzaines de peignes, 8 douzaines de miroirs, 24 ¼ livres¹⁰ de rasades¹¹, 300 aiguilles, 1 250 aiguilles de traite, 1 douzaine de ciseaux, 12 ½ douzaines d'alènes¹², petits couteaux d'une valeur de 3 livres, 28 livres de fil de (rene ?), 1 livre de fil à ret, 6 douzaines de grands flatains, 1 roquille¹³ d'étain, 100 hameçons à barbue¹⁴, 34 livres et 14 onces de chaudières à la douzaine avec (?), 135 livres de chaudières, 6 livres de chaudières jaunes.

Armes

12 douzaines de couteaux et catains, 18 douzaines de couteaux boucherons, 150 haches moyennes, 100 fers à flèches, 32 batte-feu à pincettes¹⁵, 4 douzaines de batte-feu, 400 pierres à fusil, 200 livres de poudre à fusil, 18 manches et 18 fourreaux, 3 cornes à poudre à fusil, 692 livres de plomb, 6 carabines, 12 fusils, 50 tire-bourre¹⁶, 17 casse-tête.

Articles divers

2 cassettes¹⁷, 1 livre et 2 onces d'éponge, 1 ¼ livre de corde, 9 ½ livres de fer fin, 13 grattes, 2 lignes, 2 grosses lignes, 2 mains¹⁸ de papier, 7 boîtes, 9 barils, lard pour 25 livres, farine à faire le pain pour 18 livres, 3 pains, gomme¹⁹, 1 douzaine de (caete ?), 2 livres (azur fin ?) à l'huile, 4 boîtes de (?), 4 bottes (danpille ?).

Prochain article : le texte de l'obligation de remboursement en castor de la valeur de ces marchandises et avances monétaires.

⁵ Une aune = 1.188 m.

⁶ Ce drap du roid était-il ce qu'on a appelé plus tard le corderoi ? Corderoi : velours de coton à côtes, LE PARLER POPULAIRE DES CANADIENS FRANÇAIS, Laflamme et Proulx, imprimeurs, 1909. Il est possible que ce soit le même tissu.

⁷ Imbourg : y a-t-il un lien avec la ville de Hambourg, en Allemagne, qui était à cette époque l'un des principaux ports d'Europe?

⁸ Serge : étoffe de laine à armure sergée. Sergé: dont l'alignement des liages produit des sillons en diagonale.

⁹ Capot : sorte de cape ou de grand manteau à capuchon. Lahontan, p. 1288.

¹⁰ Livre : mesure de masse valant 16 onces. Si la livre de France équivalait la livre d'Angleterre, elle valait 453.59 g.

¹¹ Rasade : petite perle de verre ou d'émail, entrant dans la fabrication de parures ou de bijoux amérindiens. Lahontan, p. 1310.

¹² Alène : poinçon d'acier, pour percer le cuir afin de le coudre.

¹³ Roquille : mesure de capacité valant 1/8 de litre.

¹⁴ Barbue : poisson de mer plat, à chair fine.

¹⁵ Batte-feu : au 19^e siècle, un batte-feu était un briquet c'est-à-dire une pièce d'acier avec laquelle on frappait un silex pour obtenir des étincelles et allumer l'amadou. LE PARLER POPULAIRE DES CANADIENS FRANÇAIS, Laflamme et Proulx, imprimeurs, 1909.

¹⁶ Tire-bourre : petit fer crochu en forme de vis, qui estant mis au bout de la baguette d'une arme à feu, sert à retirer la bourre pour la descharger. Lahontan, p. 1315.

¹⁷ Casette : n. f. Coffret contenant des objets précieux donnant par métonymie le sens de « revenus royaux » dans *la cassette du Roi* (1690). Robert, *dictionnaire historique de la langue française*, Éd. Dictionnaires Le Robert, 1998.

¹⁸ Une main = 25 feuilles de papier.

¹⁹ Gomme : sans doute de la gomme pour réparer les canots.